

Union Locale des retraités de Lille

La lettre d'information pour les retraités CFDT de Lille.

Le mot du Président

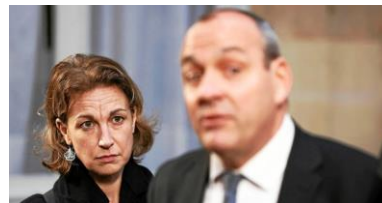
Chers amis bonjour

Depuis notre dernière lettre, le décret d'application de la loi retraite a été signé. Nos remercions nos adhérents qui ont été actifs dans les manifestations et ont démontré que les syndicats unis sont une force. Le taux de syndicalisation a d'ailleurs été très important pendant cette période. Le 8 juin, une proposition de loi abrogeant la réforme des retraites doit être discutée à l'assemblée nationale, mais aura peu de chance d'aboutir selon un constitutionnaliste.

Mais, trêve de mauvaises nouvelles, nous allons vous en donner de bonnes pour les prochains mois. Il vous reste à lire les articles de cette lettre,

Départ de Laurent BERGER

Le 21 juin 2023, jour de l'été, Laurent BERGER cédera sa place de secrétaire général de la CFDT à Marylise LEON. Une journée de passation de pouvoir est organisée à laquelle participeront deux membres de notre syndicat de retraités. Selon ses dires il ne souhaite pas s'engager en politique, ce que semble regretter notre grand philosophe centenaire Edgard MORIN dans un article récent de la Voix du Nord. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions



Retraites

Et maintenant qu'est ce qu'on fait :

D'abord, une date à retenir : le 6 juin 2023, prochaine manifestation.

Il faut savoir que grâce à la mobilisation de la CFDT, grâce aux déclarations du Bureau National, grâce à ses positions prises, grâce à l'autorité naturelle de notre Secrétaire Général, Laurent BERGER, notre organisation a pesé fort dans les débats auprès du Gouvernement, des pouvoirs publics et auprès de la population.

Laurent BERGER a expliqué très intelligemment dans les médias, auprès du Gouvernement, que reculer l'âge de départ à la retraite à 67 ans était une aberration à la fois pour les salariés, à la fois pour notre pays.

De ce fait, notre organisation la CFDT, a progressé fortement et a vu arriver 26 000 nouveaux adhérents en quelques mois.

Laurent BERGER a exhorté mardi dernier la Première Ministre, Élisabeth BORNE à ne pas empêcher le vote parlementaire du 8 juin prochain visant à abroger la réforme des retraites.

Laurent BERGER souhaite continuer vigoureusement à porter nos propositions devant le Gouvernement.



Réunion de la Commission Intercommunale d'Accessibilité

La dernière réunion de la Commission Intercommunale de l'accessibilité, qui s'est tenue le 23 mai 2023, avait pour thème la mobilité des seniors. Celle-ci promet de combattre la perte d'autonomie et donc de bien vieillir chez soi. La MEL a fait le constat que nous travaillons en solo et donc chacun de son côté (MEL – Département – Région). Il s'avère que les seniors prennent toujours autant (si ce n'est plus+9%) leur voiture (différence entre rural et urbain). Le covoiturage ne marche absolument pas, ce qui est contradictoire avec nos défis environnementaux et de pouvoir d'achat. La MEL et le CEREMA (Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) vont sortir un plan stratégique pour tenir compte de notre nouvel écosystème.



Un litige avec un commerçant ? Un problème de logement ? Un différend de voisinage ?

Vous pouvez prendre rendez-vous avec un conciliateur - auxiliaire de justice - proche de chez vous. Cette démarche, basée sur la recherche d'un accord amiable, est gratuite.

Après un premier contact avec le conciliateur, un rendez-vous pourra être organisé avec l'autre partie.

Si la tentative de conciliation aboutit, le conciliateur pourra établir un constat d'accord (document officiel, signé par les deux parties et validé par le conciliateur).

Dans le cas contraire, un constat d'échec pourra vous être remis pour toute suite judiciaire éventuelle.

On peut trouver un conciliateur dans des Maisons de justice, chez FRANCE SERVICES, dans certaines mairies, ...

Le site internet www.conciliateurs.fr vous renseignera sur tous les lieux et modalités de contact.

A noter ! il est également possible d'effectuer une saisine en ligne auprès du conciliateur de votre choix.



NB : Sont exclus du champ de la conciliation, les litiges relevant du droit de la famille et du droit du travail.

Agenda 4 ème trimestre 2023

Nous vous rappelons ci-dessous le calendrier des réunions et rencontres du 4ème trimestre 2023,

- Le 26 septembre AG de mi-mandat de notre UTR : après-midi dédié au débat sur la mobilité dans la MEL

- Le 3 octobre l'ULR vous invite à une conférence dans le cadre de la semaine bleue : intitulée « CHICOUF » présentée par Florence BOIVE. Le thème de cette conférence est le rapport familial entre Grands-Parents et Petits-Enfants, durée 1h30 suivi d'un goûter gourmand,

- Le 19 octobre se tiendra notre AG de l'ULR de Lille. Retenez-bien cette date.

